



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 20 OCTOBRE 2022
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER	Vice-présidente
-------------------------	-----------------

Conseillers municipaux

M. André FERREZ
M. Alexandre SIZONENKO
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Robin VIDONNE
M. Éric WYSS

Excusé

M. Sébastien DORAND

Absent

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2022
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Comptes rendus des commissions
6. Dates des prochaines séances
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers



Le **Président** ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Puis il annonce les personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 22 septembre 2022

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 22 septembre 2022.

M. Bastien Stauffer demande une correction, dont il est pris note.

Le procès-verbal ainsi corrigé est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

ORPC Seymaz

La séance de l'ORPC Seymaz (Gy, Meinier, Choulex, Vandœuvres et Chêne-Bougeries) a eu lieu le 27.9.2022. Cette séance était essentiellement dédiée au budget 2023. Le montant de Fr. 319'500.- a été inscrit au budget de fonctionnement, avec une participation de Fr. 7'513.- pour Gy. Le budget est stable. **M. Antoine Cornut** est revenu sur la problématique du contrôle des abris PC (communaux et privés) et du rapport de défaut qui s'en est suivi, mais qui ne correspond pas du tout à la réalité. Le technicien reviendra.

GISIS

Le 29.9.2022, le budget du GISIS a été validé par le Conseil pour un montant de 54 mios. Gy contribuera à hauteur de Fr. 30'801.-, pour 2023. Par ailleurs, le Conseil a autorisé par vote le comité à emprunter cas échéant à hauteur de 18 mios.

Seymaz-Région

La séance s'est déroulée le 4.10.2022 à Presinge. Les magistrats ont notamment évoqué l'intégration des SPV au GISIS. Pour l'instant, Meinier est très enthousiaste ; quant à Jussy, c'est à voir. Les premières compagnies, qui seront intégrées au 1.1.2024, sont : Versoix, Vernier, Bernex et Confignon. Des discussions seront menées dans toutes les communes avec les commandants de compagnies.

Les magistrats ont aussi fait un point sur les gardes ruraux, sur la vidéosurveillance des déchetteries (qui n'est pour l'instant pas autorisée), et se sont interrogés sur la création éventuelle d'un groupement intercommunal pour la construction d'une troisième crèche. Ils ont aussi évoqué la projection du film sur la drogue du violeur, le 18.11.2022 à Choulex.

Promotions citoyennes

Les autorités ont accompagné, le 10.10.2022, trois jeunes Gytans à la cérémonie des promotions citoyennes, qui se déroulait à l'Alhambra. Une limousine a d'abord conduit le groupe dans un restaurant, en ville, afin de déguster des hamburgers. Les jeunes ont beaucoup apprécié cette belle soirée.

Arve & Lac

La séance Arve & Lac a eu lieu le 11.10.2022 à Collonge-Bellerive. Entre autres sujets évoqués : Mobilitri, point de situation sur les mesures d'économie d'énergie prévues par les communes. A priori, chaque commune devrait réduire la durée d'illumination des guirlandes de Noël, ainsi que leur nombre, sachant que la consommation énergétique de ces décorations de Noël est extrêmement marginale (moins de 1%).

D'autant plus qu'à part entre 18h et 19h, il n'y a pas surproduction d'électricité, relève **M. Alexandre Sizonenko**.

M. Bastien Stauffer demande s'il y a des discussions ou des débats sur les autres éléments de consommation énergétique des communes.

Les communes, comme Gy, se sont engagées dans le programme Eco21 et cherchent des pistes d'économies avec l'aide des SIG, rappelle **M. Antoine Cornut** en ajoutant qu'un point a également été fait sur un projet d'agenda culturel commun (plate-forme informatique).

Nouveau véhicule communal

MM. Antoine Cornut et Serge Dubrit sont allés chercher le nouveau véhicule le 13.10.2022. Les armoiries de la commune seront posées sur la carrosserie.

RH

Mlle Sophie Tollardo a été engagée pour une durée de 2 mois (du 25.10 au 23.12.2022) en tant que stagiaire. Dans le cadre de son année passerelle, elle doit effectuer 240h de travail auprès de n'importe quelle entreprise afin de pouvoir intégrer une haute école.

Mlle Sophie Tollardo aidera Mme Marcia Longchamp au service et au nettoyage du parascolaire et apportera un soutien administratif au secrétariat. Son cahier des charges évoluera en fonction des besoins.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **M. Antoine Cornut** précise que la rémunération du stage n'est pas obligatoire mais que la commune lui versera tout de même quelque chose.

Marathon

Le marathon ne passera plus à Gy.

Exercice intercommunal des pompiers

Le 3.11.2022, un exercice intercommunal des pompiers se déroulera dans le parking Gyvi. Une interdiction générale de stationnement sera posée ; les locataires ont été avisés par la régie.

Règlement du cimetière

Le règlement du cimetière a été envoyé au SAFCO, qui l'a lui-même transmis au service juridique du département concerné.

Mme Magali Ouedraogo

Collecteurs

Les travaux de construction du collecteur de la Brasière ont lieu cette semaine.

Le visionnage par caméra du collecteur du chemin des Toques a eu lieu mardi 18.10.2022 ; un compte rendu sera fait lors du prochain conseil.

L'OCAN a octroyé une subvention de 30 % pour le collecteur de Servèze, soit Fr. 11'811,70 sur le crédit budgétaire supplémentaire de Fr. 40'000 voté lors du dernier conseil (22.9.2022).

Déchetterie

La DD arrive au bout des autorisations des différents départements ; les préavis sont tous positifs. Le dossier devrait être validé d'ici la fin du mois, puis publié dans la FAO. Sans opposition, la déchetterie devrait être construite d'ici la fin de l'année.

Maison Bonjour

L'OCAN a validé l'abattage de deux bouleaux qui devront être compensés par la plantation de deux arbres sur la parcelle dans l'année suivant l'abattage (un montant de Fr. 1'500.- a été octroyé ; ce dossier sera à l'ordre du jour de la prochaine CE).

Projet hirondelles

Le projet a été différé à 2023, pendant les vacances scolaires de février. Mettre des nids sur l'école vers le parascolaire ne poserait pas de souci particulier.

Concernant les nids sur la maison Trossy, le surcoût engendré pour bloquer la route durant 3h pour les travaux devra être chiffré (autorisation de police pour utilisation de la nacelle, déviation TPG, blocage de la route au bus).

Concours fleuri des communes genevoises

Le 1^{er} prix pour les communes genevoises de moins de 1'500 habitants est revenu à Gy. **Mme Magali Ouedraogo** adresse un grand merci à MM. Laurent Chevalley, André Ferrez et Serge Dubrit.

Les concernés sont chaleureusement applaudis par le conseil.

Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 27.11.2022. Des bonnes volontés seront nécessaires pour la raclette, l'installation puis le rangement des stands. Des boissons (vin et sans alcool) seront vendues aux stands ; il n'y aura donc pas de buvette.

Cadeaux des aînés

Cette année, les cadeaux à distribuer aux aînés seront à la disposition des élus dès le mardi 6.12.2022 à la Mairie.

Mobilisri

La prochaine séance a été fixée au 9.11.2022. Les communes valideront (ou pas) le lancement d'un appel d'offres public, sachant que de grosses réflexions sont en cours puisque la subvention cantonale de Fr. 200'000.- annuels n'ira pas au-delà de 2023.

Vu la spécificité du service et le marché genevois extrêmement petit, d'autres prestataires pourraient-ils répondre à l'appel d'offres ? demande **M. Alexandre Sizonenko**.

Mme Magali Ouedraogo confirme l'existence d'autres entreprises genevoises. La récolte des déchets spéciaux étant une obligation cantonale, un point de collecte doit être à disposition sur la rive gauche. Quoi qu'il en soit, **Mme Magali Ouedraogo** reviendra devant le Conseil municipal, qui devra valider ou pas ce projet, au final.

Mme Danièle Yakoubian

Éclairages publics

Suite à la question posée plus haut par **M. Bastien Stauffer**, **Mme Danièle Yakoubian** explique que le canton se pose effectivement des questions par rapport à l'extinction des éclairages dans les communes. Celles-ci seront interpellées sur leurs intentions d'ici la fin de l'année, un rapport étant prévu au printemps 2023, sur la base duquel les communes pourront se déterminer. Il faut savoir que de telles mesures ont un coût (plusieurs dizaines de milliers de francs par commune), d'autant que certaines ont déjà investi de fortes sommes pour réduire l'intensité lumineuse de leurs éclairages.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, **Mme Danièle Yakoubian** précise qu'à Gy, les têtes de tous les anciens candélabres (soit plus de 90 % du parc qui fonctionne actuellement) devaient être remplacées.

Beaucoup de communes ont changé les têtes de leurs candélabres et adapté leurs éclairages, ajoute **Mme Magali Ouedraogo**. La réflexion actuelle porte sur une extinction du canton, ce qui ne représenterait pas les mêmes coûts.

M. Antoine Cornut explique que certains tableaux électriques sont partagés entre les communes et des particuliers.

À quoi s'ajoutent la problématique des routes cantonales ou communales et des questions de sécurité. Ce n'est pas aussi simple que cela. Il ne s'agirait pas d'une extinction complète, conclut **Mme Danièle Yakoubian** en évoquant les plages horaires mises en place par certaines communes, non pour des raisons d'économies d'énergie (quelques centaines de francs) mais de préservation de la faune et de la flore (trame noire). Plus d'informations en mars 2023.

Escalade

L'Escalade sera organisée à Gy, cette année. La fête se déroulera le vendredi 9.12.2022 (défilé depuis les Tilleuls, Picoulet à Gyvi et soupe, vin chaud et marmite dans le préau de l'école). Toute la population sera invitée.

Noël

La fête de Noël se tiendra à Gyvi pour la première fois le jeudi 22.12.2022 à 20h15, avec chants des enfants et venue du Père Noël. Comme chaque année, des sachets pour les enfants seront confectionnés la semaine précédente (merci à tous les volontaires !).

École de Gy

Une rencontre de l'Exécutif et du Président de la CJ avec les quatre enseignants et la directrice, Mme di Bruno, aura lieu le 31.10.2022.

Étude circulation et parking dans le village

Le premier rendez-vous avec l'entreprise CITEC se tiendra lundi 24.10.2022.

Marquage sur la route de Gy

La deuxième couche de peinture a été posée, qui se décolle malheureusement. Le bureau Perreten & Milleret sera avisé et fera le nécessaire auprès de Scrasa afin de remédier à ce défaut.

Chantier Pré de la Mottière

Les travaux devraient débuter en novembre et durer 18 mois. Les camions passeront exclusivement par le haut du chemin de Beaupré et la route de Gy via le chemin des Turaines. Ils ne devront pas traverser le village. Les abus constatés devront être signalés à la Mairie.

« Ça n'arrive pas qu'aux autres »

Les communes de Seymaz-Région organisent une soirée ayant pour thème les dangers de la drogue du violeur (le 18.11.2022 à Choulex). La projection du film « Ça n'arrive pas qu'aux autres » sera suivie d'un débat. Que les élus n'hésitent pas à en faire la publicité autour d'eux. Un courrier nominatif sera envoyé aux jeunes Gytans concernés (15-25 ans) la semaine prochaine.

Koala

La commune de Gy a signé un nouveau contrat de prestation avec l'association Koala pour la période 2023-2026 (coût de Fr. 2'801.- pour Gy). En cas de demande, la commune a en réserve une possibilité de garde d'enfant à 50 % (0,5 ETP). À ce jour, Gy n'a aucune demande de garde ou d'accueillante familiale de jour (AFJ).

Restaurant scolaire

M. Antoine Cornut annonce que l'Exécutif a reçu, le 3.10.2022, l'entreprise Compass qui a annoncé une hausse du coût des repas scolaires de 60 ct dès le 1.1.2023.

Cette hausse ne sera pas répercutée sur les parents et sera absorbée par le budget, ajoute **Mme Danièle Yakoubian**.

À la demande de **M. Bastien Stauffer**, **M. Antoine Cornut** précise que les parents paient Fr. 10.-/repas (la marge, très légère, permet de participer au salaire de l'intendante).

Sur une question de **M. Jorge Varela** à propos de Koala, **Mme Danièle Yakoubian** répète que la commune a en réserve une possibilité de garde d'enfant à 50 % (0,5 ETP). À ce jour, Gy n'a aucune demande de garde ou d'accueillante familiale de jour (AFJ).

Le départ de certaines communes de structures intercommunales comme Koala ou le GIAP pourrait-il induire des coûts qui se répercuteraient sur les petites communes ? s'inquiète **M. Jorge Varela**.

Le départ de Collonge-Bellerive de Koala a eu une incidence de Fr. 100.-/an pour Gy, précise **Mme Danièle Yakoubian**.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **M. Antoine Cornut** confirme que Koala fait régulièrement de la publicité (la dernière a été distribuée il y a 15 jours).

4. Communications du Bureau

Le Président énumère les décisions de l'AG de l'ACG du 22.6.2022 entrées en force :

- subventions d'investissement de Fr. 5'000.- octroyées à la création de nouvelles places de crèche ;
- financement de Fr. 740'000.- pour le Bibliobus ;
- enveloppe attribuée à des dépenses culturelles diverses de Fr. 1'000'000.- ;
- enveloppe attribuée à des dépenses sportives diverses de Fr. 300'000.- ;
- investissements informatiques généraux de Fr. 1'000'000.- ;
- charges de fonctionnement du GIAP de Fr. 7'400'000.- ;
- charges de fonctionnement du Grand Théâtre de Fr. 2'500'000.-.

Les élus, qui ont tous reçu par e-mail l'invitation relative aux 150 ans de la caisse publique de prêt sur gage, voudront bien y répondre directement en cas d'intérêt.

Le délai de mise en place de l'authentification forte (SIACG) a été prolongé jusqu'au 31.10.2022.

Le Président propose un tour de table des présences aux 5 manifestations prévues (repas des aînés du 12.11.2022, marché de Noël du 27.11.2022, soirée disco du 25.11.2022, Escalade du 9.12.2022, Noël communal du 22.12.2022). Les élus font part de leurs disponibilités.

5. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert transmet la présidence à **Mme Michèle Tischhauser**.

M. Jérôme Lardenois-Robert annonce que la CJ a travaillé lundi dernier sur trois sujets différents : organisation de la soirée disco, calendrier des activités 2023 (les commissaires ont essayé de répartir celles-ci tout au long de l'année et de dissocier les activités pour les petits, et les activités pour les grands), projet de budget 2023.

La Présidente ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Mme Michèle Tischhauser redonne la présidence à **M. Jérôme Lardenois-Robert**.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer, qui rappelle que les élus ont tous reçu le PV, indique que la CE a reçu deux personnes, qui ont notamment mené le projet des haies, pour un bilan qui était aussi très positif pour eux. La haie qui devrait se mettre en place vers la nouvelle déchetterie et la demi-journée de l'environnement que la CE aimerait mettre en place en mai 2023 ont aussi été évoquées avec eux. Après leur départ, la commission a fait le bilan de La nuit est belle et évoqué le projet de budget 2023 (hors dépenses ordinaires, Fr. 8'000.- pour la suite des projets en cours).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez indique que la CS se réunira lundi soir afin de discuter surtout de la préparation du repas des aînés.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Le PV n'ayant pas encore été approuvé, **Mme Michèle Tischhauser** annonce que la CPC s'est réunie le 6.10.2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

La prochaine séance de la CF a été fixée au 9.11.2022, indique **M. Éric Wyss**. Une réunion préliminaire a permis d'évoquer les premiers chiffres, les définitifs étant attendus à la fin du mois, ce qui permettra d'avoir une situation la plus juste possible.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko annonce qu'en l'absence de recours contre le crédit d'investissement concernant le projet de mandat pour la traversée du village, la CU va pouvoir avancer dessus. Un rendez-vous a été prévu sur place le 24.10.2022 à 15h, auquel **M. Alexandre Sizonenko** ne pourra malheureusement pas être présent.

Secteur Douane/Vidonne

Un radar pédagogique est en place. Les données seront envoyées à l'OCT, qui reviendra vers la commune avec des propositions. Des habitants ont interpellé la Mairie concernant les mesures envisagées. Malheureusement la commune n'a guère son mot à dire, s'agissant d'une route cantonale.

La CU a ajouté Fr. 40'000.- au projet de budget 2022 pour le rehaussement d'un arrêt TPG adapté aux PMR. Cette obligation légale sera incluse dans la réflexion globale sur le centre du village.

Le Président ouvre la discussion.

M. Robin Vidonne aimerait savoir si les mesures seront prises bientôt.

L'OCT analysera les résultats et proposera des mesures, s'agissant d'une route cantonale, répète **M. Alexandre Sizonenko**.

Mme Danièle Yakoubian communique quelques chiffres tirés du décompte (période du 27.9 au 12.10.2022). 8'275 véhicules ont été comptabilisés pendant cette période.

La solution choisie par Meinier, à savoir une limitation à 30 km/h (et non une zone 30 km/h) qui permettrait tout de suite de faire de la prévention ou de sévir est-elle envisageable pour Gy et serait-elle plus efficace ? demande **M. Jorge Varela**.

La concrétisation de la zone 30 km/h de Gy sera incluse dans l'étude, explique **Mme Danièle Yakoubian**.

M. Jorge Varela pense que les conducteurs, sachant qu'il n'y a pas de radars dans une zone 30 km/h, ont moins la peur du gendarme. Ils respectent donc moins bien la vitesse.

Mme Danièle Yakoubian rappelle qu'il ne reste plus qu'à valider cette zone 30 km/h. L'étude qui commencera la semaine prochaine permettra de répondre à cette question d'efficacité et de donner des solutions qui seront, **Mme Danièle Yakoubian** l'espère, efficaces.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

La CDS ne s'est pas réunie, annonce **M. Éric Wyss**.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

Néant.

6. Dates des prochaines séances

Le Président annonce les dates des séances du Conseil municipal pour le premier semestre 2023 : 19.1, 16.2, 23.3, 27.4, 11.5 et 15.6.2023. Celles-ci seront communiquées par e-mail.

Séances à agender :

- Commission Patrimoine – à confirmer.
- Commission Finances – 9.11.2022 à 19h.
- Commission Environnement – 14.11.2022 à 19h à la mairie.
- Commission Sociale – 24.10.2022 à 18h15 à la mairie.
- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Urbanisme – à fixer après la séance du 24.11.2022.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 28.11.2022 à 19h à la mairie.
- Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – à fixer.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 17.11.2022.

7. Propositions individuelles et questions

Mme Michèle Tischhauser demande si une séance pour les nouveaux habitants a été programmée, cette année.

La première aura lieu le 26.1.2023, la seconde le 28.9.2023, confirme **Mme Myriam Rivollet**.

8. Divers

M. Éric Wyss transmet les remerciements de Voix Libres, une association que la commune a soutenue en 2020 à hauteur de Fr. 2'125.-. Cette somme a permis à Voix Libres de permettre à des enfants, en Bolivie, de quitter leur travail dans les mines pour aller à l'école.

Les jeux sur la place de jeux Gyvi (balançoires, tourniquet, etc.) auraient besoin d'être graissés, relèvent **Mme Michèle Tischhauser** et **M. Alexandre Sizonenko**.

Mme Myriam Rivollet transmettra cette remarque à M. Serge Dubrit.

Sur une question de **M. Éric Wyss** à propos de l'éclairage du chemin des Vignes-du-Seigneur, **Mme Myriam Rivollet** indique que les SIG sont intervenus hier matin ; la route a été ouverte et les câbles défectueux remplacés.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h25.


M. Jérôme Lardenois Robert
Président


Mme Michèle Tischhauser
Vice-présidente


Myriam Rivollet
Secrétaire

